

L'Action sociale Humanis Prévoyance

L'Action sociale liée à votre contrat santé

- ▶ **L'offre de services de l'Action sociale se décline par l'écoute et le conseil aux salariés ainsi que par l'étude d'un dossier à caractère financier dès lors que les frais sont en lien avec la santé**
- ▶ Les aides **individuelles** en Action sociale : quelques exemples d'intervention
 - frais spécifiques après remboursements Sécurité sociale et Mutuelle, (optique, dentaire, appareil auditif...)
 - frais liés à l'hospitalisation,
 - frais d'aide à domicile du fait d'une situation d'urgence, (sortie d'hospitalisation, accident...)...

Ces aides sont complémentaires à celles du champ social existant, public et privé, et aux garanties prévues au contrat.

Elles peuvent être attribuées en fonction de critères définis par la commission sociale d'Humanis Prévoyance (gestion paritaire), et après constitution d'un dossier étudié en toute confidentialité.

L'Action sociale Humanis Prévoyance

► Vos contacts en Action sociale :

- **Les aides individuelles** : conseils et aides à caractère financier...

Rosemarie BAUDOIN ou Mylène MOURGERE : 01 58 82 62 29

Mail : action-sociale@novalistaitbout.com

Nous recommandons aux salariés qui nous contacteront par téléphone ou par courrier électronique de se présenter comme collaborateurs de la société Compass Group ; cette précision nous est utile pour traiter plus rapidement leur demande.

▪ **Les e-services :**

www.generationplus.fr : un site en direction des seniors

www.ehpadhospic conseil.fr : un site d'information et de comparaison d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et de soins

Pour plus d'information, consultez notre site Internet : www.humanis.com